

Éducation thérapeutique du patient

Formation organisée par l'Association Française des Diététiciens Nutritionnistes

**Paris, les 6 & 7 septembre,
28 septembre (à distance) et 18 & 19 octobre 2021**
au siège AFDN, 35 allée Vivaldi, 75012 PARIS

Public* et pré-requis : Diététiciens diplômés, adhérent ou non à l'AFDN, ainsi qu'aux membres d'équipes pédagogiques des instituts de formation

Modalités de la prestation

Durée : 2 x 2 journées en présentiel + 1 journée en distanciel + 1 carnet de bord en travail non présentiel obligatoire pour valider les 40h

Intervenant

Glori CAVALLI EUVRARD
Diététicienne et Formatrice

Objectifs de la formation

A la fin de cette formation, les diététiciens sont capables d'accompagner des personnes malades chroniques sur la base de la démarche éducative :

- Objectif 1 : Acquérir les fondamentaux de l'ETP
- Objectif 2 : Mettre en perspective ces fondamentaux par rapport à la pratique quotidienne de l'ETP intégrée aux soins

Attestation de 40 h (arrêtés du 14 janvier 2015 et du 31 mai 2013) délivrée si le participant justifie de ce temps de formation et des compétences visées.

Programme des 40 heures de formation

HORAIRES : 9H30/12H30 – 13H30/17H30

FORMAT DE LA FORMATION :

- **2 JOURS DE FORMATION EN PRESENTIEL**
- **1 JOUR DE FORMATION A DISTANCE**
- **2 JOURS DE FORMATION EN PRESENTIEL**
- **1 CARNET DE BORD EN TRAVAIL NON PRESENTIEL OBLIGATOIRE POUR VALIDER LES 40H**

1er jour :

- Définir ses besoins d'apprentissage par rapport à l'ETP
- Définir l'ETP
- Explorer l'impact de la maladie et son vécu pour définir le savoir-être du professionnel

2ème jour :

- Définir et élaborer les conditions favorables pour entrer en relation

- Place et rôle de la personne malade dans le parcours de soin
- Mener un entretien pour faire un bilan éducatif
- Consignes pour les TIS (Travail intersession)

3ème jour – A distance :

- Analyser et échanger sur les TIS
- Poursuivre sur les compétences relationnelles
- Réfléchir à ce qu'implique la 2ème étape de la démarche éducative « Evaluer et convenir » avec le patient d'un objectif éducatif
- Consignes pour les TIS (Travail intersession)

4ème jour :

- Analyser et échanger sur les TIS
- Réaliser des entretiens éducatifs et les soumettre à la grille d'évaluation des compétences

5ème jour :

- Etablir des repères pédagogiques pour la construction d'une séance éducative
- Situer l'accompagnement du diététicien dans le parcours de soin du patient
- Repérer les déterminants du travail collaboratif en pluridisciplinarité

Validation des connaissances

Tout au long de la formation, tests, quizzes, cas pratiques...

Cette formation se veut basée sur des échanges professionnels et un travail sur des cas pratiques pour harmoniser et améliorer les pratiques professionnelles.

Une évaluation est envoyée par mail le lendemain de la formation.

METHODES PEDAGOGIQUES ET SUPPORTS

Variété de méthodes pédagogiques pour mobiliser les apprenants tout au long de la formation avec une approche pratique et constructive :

- Partage de bonnes pratiques, études de cas
- Présentations croisées, jeux de rôle, grille support pour les jeux de rôle, Abaque de Regnier, PhotoLangage®, Analyse vidéo, débats, Témoignage d'un patient expert, Carnet de bord de ses apprentissages, Portfolio pour les travaux réflexifs sur les TIS Travaux en sous-groupe de travail, Jeu du tribunal, Métaplan®, Création d'affiches,

Supports :

- Présentation powerpoint,
- Fiches techniques sur chaque étape de la démarche éducative,
- Consignes de travaux intersession sous la forme d'un portfolio support à la réflexivité des apprenants,
- Grille d'évaluation des compétences éducatives visées à des fins d'auto-évaluation et d'hétéroévaluation.

Contact à

AFDN – 35 Allée Vivaldi 75012 Paris – Tél : 01 40 02 03 02 – Mail : afdn@afdn.org

Formation Continue AFDN – 2021

L'AFDN est organisme de formation enregistré sous le N° 11 7537 118 75 référencé Data dock

**Conditions d'accueil et d'accès aux personnes en situation de handicap : si vous avez besoin d'un accompagnement / ergonomie particulier, merci de le signaler.*

Lieu : Siège de l'AFDN
35 allée Vivaldi, 75012 Paris
(2 x 2 jours + 1 jour en visioconférence)

Dates et Horaires : Les 6 & 7 septembre, 28 septembre (à distance)
et 18 & 19 octobre 2021
9h30/12h30 – 13h30/17h30

Intervenant :

Glori CAVALLI EUVRARD
Diététicienne et Formatrice

Tarif :

- Prise en charge financière personnelle par l'adhérent à jour de cotisation 2021 : **905 euros TTC**
(Ce thème de formation est pris en charge par le FIF-PL pour les diététiciens libéraux)
 - Prise en charge financière par un tiers payeur ou un non adhérent : **1 205 euros TTC**
- Pour les participants non adhérents merci de joindre la copie du diplôme BTS ou DUT Diététique
Les inscriptions seront prises en compte dans l'ordre d'arrivée et seront closes lorsque la capacité maximale sera atteinte.

L'AFDN est organisme de formation déclaré sous le n° 11 7537118 75.


[Retrouvez sur le site toutes les modalités d'une inscription à une formation AFDN.](#)

Toute confirmation d'inscription est envoyée par mail au plus tard 15 jours avant la formation

Toute annulation doit être communiquée par écrit 7 jours avant la formation par mail afdn@afdn.org

PAIEMENT EN LIGNE → Inscrivez-vous via la plateforme HELLOASSO en suivant le lien ci-dessous :

<https://www.helloasso.com/associations/afdn/evenements/education-therapeutique-du-patient-40h-paris-6-7-28-sept-18-19-oct-2021>

 **helloasso** HelloAsso est une plateforme de paiement 100% sécurisée

Mais si vous choisissez de payer **par chèque** ou si c'est votre **établissement qui prend en charge vos frais**, merci de compléter le bulletin ci-dessous et de nous le retourner :

Inscription à la session de formation « Éducation thérapeutique du patient » 6 & 7 septembre, 28 septembre (à distance) et 18 & 19 octobre 2021 à Paris pour :

M., Mme _____

Etablissement : _____

Adresse : _____

_____ Tél. _____

E-mail _____

Prise en charge financière personnelle par l'adhérent à jour de cotisation 2021 : 905 euros TTC

Prise en charge financière par un tiers payeur ou un non adhérent : 1 205 euros TTC

Joindre obligatoirement :

- soit le règlement par chèque à l'ordre de l'AFDN

- soit une attestation de prise en charge des frais de formation sur papier à entête de l'établissement payeur